

Délibération 2020-14-CFVE

Séance du 1^{er} octobre 2020

Extrait du recueil des actes du
Conseil de la Formation et de Vie Etudiante

Création du diplôme universitaire « projet personnalisé » DU 2P

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France s'est réuni dans l'amphithéâtre 350 du bâtiment Matisse du site du Mont Houy, sur la convocation de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck BARBIER, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE).

Le quorum étant atteint,
Vu l'article L 613-2 du code de l'éducation;

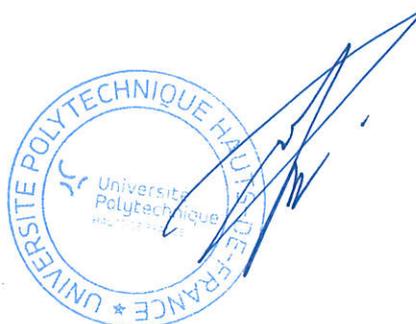
M. Franck BARBIER propose au conseil la création du DU 2P.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante adopte à l'unanimité des voix la création du diplôme universitaire DU 2P selon le document annexé à la présente délibération.

Valenciennes, le 7 octobre 2020

Le Président de
l'Université Polytechnique Hauts-de-France
Professeur Abdelhakim ARTIBA



CFVE du 1/10/2020

Approbation du Diplôme Universitaire «Projet Personnalisé» (DU 2P)

Objectif de la formation :

Le DU « 2P » s'adresse aux étudiants qui n'ont pas obtenu satisfaction lors des vœux PARCOURSUP ou qui n'ont pas confirmé leurs vœux et qui se retrouvent sans solution lors de la phase complémentaire. Ces futurs étudiants n'ont pas de projet de formation ou de projet professionnel clairement défini et souhaitent le conforter. Les futurs étudiants attendus peuvent aussi vouloir remettre à niveau leurs connaissances en vue d'une poursuite d'études en université ou autres. Le DU offre des outils et méthodes de travail, il facilite l'orientation des étudiants en proposant notamment deux périodes de stage pour les confronter aux réalités des métiers envisagés. Il permet aussi une autre orientation en cas de changement de projet.

L'accompagnement pédagogique est progressif et personnalisé, les entretiens individuels en orientation et en insertion professionnelle participent à cet accompagnement. Les enseignements dispensés en grande partie en petits groupes se feront en priorité en présentiel, et en distanciel si les conditions sanitaires ne le permettent pas ou plus.

Public concerné :

Cette formation est ouverte en priorité aux étudiants refusés dans les vœux PARCOURSUP et en phase complémentaire. Ils sont affectés par le rectorat lors des Commissions Régionales d'Accès à l'Enseignement Supérieur. Tout étudiant, inscrit à université peut s'inscrire s'il veut retravailler son projet personnel et professionnel en réorientation précoce.

Modalités de formation :

Le Diplôme Universitaire « 2P » permet de dispenser 280 heures de formation en présentiel (ou distanciel selon les circonstances sanitaires) et permet aux étudiants d'effectuer deux stages de quatre semaines chacun. Le Diplôme Universitaire « 2P » permet d'obtenir 30 crédits ECTS.

Programme :

UE1 : Bloc langues et certifications (9 crédits ECTS - 100 heures) :

UE1 : langues et certifications 100h	Anglais	30h
	Outils pour le numérique PIX	30h
	Français + certification voltaire (écrit – oral)	40h

UE2 : Bloc disciplinaire (12 crédits ECTS - 140 heures) :

UE2 : disciplinaire 140h	Méthodologie universitaire : outils pour s'organiser, apprendre	10h
	Gestion de projet : travailler en équipe	10h
	Mathématiques (maîtrise des bases)	30h
	Culture générale – actualité	20h
	Savoir s'exprimer à l'oral, communiquer	10h
	+ 2 modules au choix parmi :	
	Economie – gestion – Management*	30h
	Littérature*	30h
	Sciences de la Vie	30h
	Anatomie*	30h
	Informatique	30h
	Juridique*	30h
LV2 espagnol*	30h	

UE3 : Bloc projet personnel et professionnel (3 crédits ECTS - 30h)

UE3 : 3P 30h	Insertion Professionnelle	15h
	Orientation – Compétences – PARCOURSUP	10h
	Suivi individuel (trouver un stage et choisir son orientation)	5h

UE4 : Bloc professionnalisation (6 crédits ECTS – 10h + 2 stages) :

UE4 : 10h + Stages	Découverte des métiers	10h
	2 stages d'un mois (janvier et mai)	2 mois

Evaluation :

Les évaluations s'effectueront en contrôle continu durant les heures de cours ou à distance selon le contexte sanitaire. Un jury validera en fin d'année universitaire l'obtention du Diplôme Universitaire « 2P ». Un relevé de notes intermédiaire sera produit en mars pour valoriser leur année dans PARCOURSUP.

Financement :

Financement de 2 groupes de 20 étudiants, soit 40 étudiants par le ministère via le rectorat.

Prérequis :

Être titulaire d'un baccalauréat et en priorité, avoir été refusé dans PARCOURSUP. L'étudiant doit s'inscrire à l'université Polytechnique Hauts-de-France.

Composante de rattachement :

Les étudiants seront rattachés à l'Université Polytechnique Hauts-de-France. Le pôle Formation et Vie Etudiante gère le DU.

Lieu de formation :

Les cours se dérouleront sur le campus du Mont Houy. Le présentiel est la règle générale, des cours sont possibles à distance, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Responsable pédagogique :

Mr Franck BARBIER - franck.barbier@uphf.fr

Responsable du suivi :

Mr Ludovic VAN OOST – directeur du pôle Formation et Vie Etudiante

Contact :

Mme Gaëlle JORON – Chargée de projet Réussite
gaelle.joron@uphf.fr – 03 27 51 11 67